

**« Prix du Conseil Municipal de Tremblay-en-France »
 Finale du Challenge hivernal Ile de France
 Dimanche 12 Février 2023 à TREMBLAY EN FRANCE (93)
 Organisé par l'US Bois Saint Denis cyclisme**

Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe
Ecole de vélo	12h00	12h30	Selon âge / catégorie	non
3ème et 4ème catégories	12h45	13h45	40 mn	oui
Minimes	12h45	13h46	20 mn	oui
1ère cat./Cadets-J1/2ème cat.	13h45	14h45	50 / 30 / 50 mn	oui
Dossards, départs et arrivées	Parc des sports Georges Prudhomme, avenue du Parc, à Tremblay en France			
Circuit	stade et sous-bois			
Invitations	Les invités FFC (sauf 1ère et 2ème catégories), UFOLEP (toutes catégories) et non licenciés seront (Sauf liste dérogatoire) classés en 1ère catégorie. Attention : trois invitations maximum			
Prix d'équipe	Prix d'équipe sur trois coureurs pour les adultes et deux coureurs pour les jeunes En cas d'égalité la place du premier sera déterminante			
Challenge des Ecoles de vélo et Challenge Hivernal	Le Prix du Conseil Municipal de Tremblay en France sera le support de la dernière manche du Challenge Hivernal des Ecoles de Vélo mixte FSGT/FFC et du Challenge Hivernal. Remise des récompenses finales au terme du programme de courses de la journée Les trois premiers de chaque catégorie (H, F) seront récompensés. Présence obligatoire pour l'obtention de sa récompense			
Responsable organisation	Fabrice BARJOLIN Tel. 06.13.06.41.64			
Engagements	Auprès de : Fabrice BARJOLIN - 17 av. des Martyrs de Châteaubriant 77290 MITRY-MORY Engagements à l'avance par courrier postal – pas d'engagements par téléphone Mail : fabrice.barjolin@wanadoo.fr Ecole de Vélo : gratuit FSGT : Adultes : 5,50 € ; Jeunes M et C : 4,50 € FFC, UFOLEP et non licenciés (sous présentation d'un certificat médical de moins de 1 an spécifiant l'aptitude au cyclisme en compétition et une pièce d'identité) : Adultes : 11 € ; Jeunes M et C : 7,50 € Engagements sur place : + 2 € pour tous <u>Attention</u> : dossards "privilegiés" d'après la grille de classement FSGT : clôture le jeudi précédant l'épreuve, après distribution du courrier postal. Il est conseillé de doubler l'engagement par un envoi par mail de la liste de vos coureurs à engager. Chèques à l'ordre de l'US Bois Saint-Denis cyclisme			